

Syndicat de médecine symbolique

Le,

Messieurs,

Vous nous avez choisi comme Courtier gestionnaire de vos contrats d'assurance, (des contrats d'assurance de vos adhérents, au travers de notre groupement MEDINAT et vous en remercions.

Afin de mieux formaliser nos accords, nous vous confirmons les points suivants :

- Mise à disposition d'un tarif SPMS spécifique et destiné à vos seuls adhérents ainsi que le contenu du contrat que nous vous proposons.
- Identification dans nos bases de tout adhérent se réclamant de votre Organisation.
- 🚩 Chaque année, courant Octobre et novembre, nous vous adressons un état des adhérents identifiés comme appartenant à SPMS. Vous aurez à pointer cet état et nous donner vos éventuelles corrections.
- Si un adhérent n'appartient plus à votre Organisation, il reçoit un mail spécifique lui indiquant qu'il ne peut plus être adhérent au groupement Medinat et que dès lors :

nous lui proposons le tarif standard correspondant à votre activité et lui faisons signer un bulletin adhésion avenant pour matérialiser ce changement

- Chaque adhérent est directement attaché à notre Cabinet et SPMS n'intervient à aucun moment dans la relation entre Medinat et votre adhérent.
- Vous pouvez nous demander de personnaliser, avec votre logo, la notice et le bulletin d'adhésion que nous faisons parvenir à votre adhérent.

Soyez surs que nos services mettent tout en œuvre pour satisfaire vos adhérents.

Nous restons à votre écoute.

Bien cordialement.